

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 7 JUILLET 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le 7 juillet, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s’est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, FORESTIER ADRIEN, LESPERON DOMINIQUE, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, HUCKERT KATIA, FUNFROCK PHILIPPE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, WURTZ YVES

Ont donné pouvoir : SPANGENBERGER GREGORY a donné pouvoir à RIVIERE BAPTISTE, HUCK BRIGITTE a donné pouvoir à GANGLOFF HENRI PIERRE, HEITZ PATRICIA a donné pouvoir à HIGI CHRISTIANE,

Secrétaire de séance : WURTZ YVES

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 01 juillet 2025

DM23/2025 – AMENAGEMENT DU PARC URBAIN – JARDIN DES SOURCES – PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT – PROGRAMME “RENATURATION DE S VILLES ET DES VILLAGES”

Monsieur le Maire expose le projet suivant : Aménagement du parc urbain “Jardin des Sources”.

Dans le cadre de l’opération d’aménagement du quartier « Jardin des Sources » menée par la Société d’Équipement de la Région de Strasbourg (SERS), une densification significative de l’habitat est observée sur un secteur anciennement à dominante végétale.

Conscients de la nécessité de préserver une qualité de vie et un équilibre environnemental dans ce nouveau quartier, la commune de Mittelhausbergen et la SERS ont conjointement validé, lors des études préalables d’aménagement, la création d’un parc urbain destiné à constituer un véritable « poumon vert » au sein du secteur.

Ce parc sera implanté sur une surface totale de 2 842 m², répartie comme suit :

- 2 117 m² pris en charge par la commune,
- 725 m² pris en charge par la SERS.

Les projets de construction étant en cours de réalisation, il apparaît nécessaire d'engager rapidement les travaux d'aménagement de cet espace afin d'en faire bénéficier les futurs habitants ainsi que l'ensemble des citoyens de Mittelhausbergen.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été transmis par l'aménageur-paysagiste

Acte2Paysage (Serge Gross), prestataire habituel de la SERS. Ce dernier s'élève à 300 000 € HT pour les travaux et 31 935 € HT pour la maîtrise d'œuvre, soit un coût global de 331 935 € HT.

Compte tenu du montant proposé, Monsieur le Maire propose de confier la réalisation des travaux à d'autres entreprises, afin de réduire les coûts tout en maintenant la qualité du projet.

Le coût prévisionnel estimé des travaux et frais MOE, selon ce nouveau scénario, s'élèverait à **216.667 € HT**, avec un phasage adapté aux contraintes climatiques et aux impératifs de plantation :

- **Phase 1** : Travaux de terrassement et de plantations,
- **Phase 2** : Aménagement des aires de jeux, des espaces de loisirs et du parcours de remise en forme VitaBoucle.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat au titre du Fonds Vert – programme "Renaturation des villes et des villages".

Après en avoir délibéré à l'unanimité soit, 19 voix POUR, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le principe de réalisation du parc urbain tel que présenté,
- **ADOpte le projet** - Aménagement du Parc Urbain Jardin des Sources - pour un montant de 216.667 HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recourir à d'autres entreprises que celles proposées initialement par la SERS,
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	200.000€	240.000€	Etat – Fonds Vert	65.000€
Maîtrise d'œuvre	12.000€	14.400€	Département (CEA FST)	10.000€
Travaux en régie	4.667€	5.600€	Autres (EMS – Vitaboucle)	7.000€
			AUTOFINANCEMENT	€
Total	216.667€	260.000€	Total	178.000€

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 65.000€ auprès de l'État, au titre du Fonds Vert, correspondant à 25% du montant du projet, comme prévu par le dispositif,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 10.000€ auprès de la CEA au titre du Fonds de Solidarité territoriale, correspondant à 3,84% du montant du projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 7.000€ auprès de l'EMS au titre de l'aménagement de l'aire d'agrès dans le cadre du programme VITABOUCLE, correspondant à 2,69% du montant du projet,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Pour extrait conforme, le 8 juillet 2025

Le Maire, Alexandre LORENTZ



The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "Mairie de MITTELHAUSBERGEN" at the top and "Bas-Rhin" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a seated figure holding a staff. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 067-216702969-20250707-DM_2025_23-DE

